



CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°7, secteur Lemoine – Baie Carrière tenue le 3 février 2022 à 19 h, par vidéoconférence.

PRÉSENCES

Mme Lisyane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier
M. Roger Morissette, conseiller de quartier
M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier
M. Albert Couture, conseiller de quartier
Mme Frédérique Cornellier, conseillère de quartier
M. Régis Côté, conseiller de quartier
M. Martin Lavoie, conseiller municipal du district no. 4
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ÉGALEMENT PRÉSENTS

Mme Mélissa East, conseillère en communications pour la mine Goldex
Mme Annie Desrosiers, coordonnatrice aux communications et relation avec la communauté pour la mine Goldex

ABSENTS

M. Achille Duranceau, conseiller de quartier

ASSISTANCE : un citoyen

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Lisyane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 03. La présidente donne un bref aperçu du fonctionnement du conseil de quartier aux citoyens présents. La rencontre débutera avec la présentation de la mine Goldex.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Roger Morissette de l'adopter tout en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-02-01

3. Lecture et suivis du compte rendu de l'assemblée du 9 septembre 2021

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Il est proposé par M. Roger Morissette de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-02-02

4. Points d'information

- a. **Goldex** : Les représentantes de la mine Goldex sont présentes pour transmettre les informations suivantes :

- *Mise à jour Covid*: Mme Annie Desrosiers explique aux membres du conseil de quartier les différentes mesures actuellement en place dans la Mine Goldex. Elle et sa collègue abordent les consignes strictes qui règnent actuellement dont la présence du télétravail obligatoire s'il permet le travail de façon régulière.
- *Bilan 2021 et plan 2022*: L'année 2021 est expliquée en chiffre par les conseillères en communication de Goldex, des détails sont ainsi donnés par rapport aux onces d'or extraits, l'ampleur du développement, et autres. Ils indiquent s'attendre à une situation semblable pour l'année 2022 en termes d'extraction de minerais.
- *Projet Akasaba Ouest*: Une mise à jour du projet est offerte, malgré qu'Annie Desrosiers explique que rien n'est confirmé pour le moment, ils veulent seulement être transparents par rapport aux intentions de Goldex.
- *Implications communautaires*: Les implications de l'année 2021 sont décrites, dont une campagne de financement, des dons monétaires pour la Grande Guignolée des Médias, une cueillette de denrées non-périssables et une offrande de vêtements chauds pour les utilisateurs de la Piaule de Val-d'Or. Plus de 520 000\$ a été investi en 2021 par *Agnico Eagle* pour la communauté de la Ville de Val-d'Or.
- *Restauration du site Lapa*: Le site Lapa a terminé son activité minière en 2020 et actuellement est en processus de restauration. Annie Desrosiers veut démontrer, avec ce projet, les standards que s'impose *Agnico Eagle*, pour la restauration de ses sites.
- *Relations avec le milieu 2022*: Mine Goldex veut travailler sur son plan d'action et de communication selon les résultats d'un sondage qu'ils ont diffusé au cours de l'année 2021.

b. Retour sur le budget et PTI

Mme Lisiane Morin aborde les principaux changements dans le PTI de l'année 2022. Aucun questionnement n'est émis par les membres du conseil à ce sujet.

5. Points de discussion

- Fonctionnement et sujets pour le conseil de quartier**: Mme Morin demande les préférences des membres de son conseil de quartier pour la sélection des dates de conseils de quartier de 2022. Frédérique Cornellier propose une prochaine séance durant le mois de mai, qui serait ensuite suivie d'une séance en septembre et en novembre pour libérer le conseil au cours de l'été. L'ensemble des membres du conseil sont en accord avec la proposition de Mme Cornellier, ce sera donc le fonctionnement du conseil pour l'année 2022.
- Service Incendie et matières dangereuses**: Camil St-Hilaire amène l'idée d'inviter une personne ressource lors d'une prochaine assemblée concernant les matières dangereuses présentes dans la municipalité envers lesquelles les citoyens n'ont pas réellement de connaissances. Mme Morin indique que le directeur du Service Incendie de la ville de Val-d'Or serait intéressé à venir nous en dire davantage à ce sujet. Celle-ci serait donc en mesure de l'inviter en vue d'une prochaine assemblée si l'ensemble des membres sont intéressés. Lisiane Morin va de l'avant avec l'idée d'intégrer des personnes ressources pour discuter de différents sujets. Frédérique Cornellier propose ainsi d'inviter quelqu'un pour discuter du projet de la forêt récréative, un autre sujet important de la municipalité
- Demande de jeu libre dans la rue**: Une demande pour l'ajout de la rue Larocque est faite par une citoyenne de la rue.
Il est proposé par M. Albert Couture, appuyé de M. Camil St-Hilaire, d'accepter l'ajout de la rue dans le programme. La demande pour la rue Larocque est envoyée au comité consultatif de circulation. Dans le cas d'un retour positif du Comité, la résidente pourra récupérer la trousse d'information et de signatures au bureau des Communications de la Ville;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-02-03

- d. **Priorité du quartier et résolution** : Mme Morin aborde le budget annuel de 2500\$ alloué au conseil de quartier dans le but de réaliser un ou plusieurs projets au cours de 2022. Aucun projet n'est mis de l'avant pour l'instant, mais elle demande aux membres de réfléchir à ce sujet et de lui faire parvenir leurs idées.
- e. **Petite pente de ski** : Les membres du conseil s'intéressent à l'idée de créer un comité citoyen qui aurait comme objectif de se pencher vers l'avenir de la pente de ski, sur ce qu'on veut y faire et qu'on pourrait y faire. De plus, selon les membres du conseil indiquent que c'est un lieu rassembleur pour les habitants du quartier et qu'il mérite qu'on en prenne soin.
Il est proposé par M Régis Côté de demander au conseil de ville la création d'un comité citoyen afin de se pencher sur les solutions d'avenir pour la petite pente de ski, appuyé par M Roger Morissette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-02-04

6. Élection des membres du conseil de quartier

Les mandats de Frédérique Cornellier et Achilles Duranceau se terminent en 2022. Les mandats des autres membres se terminent en 2023, aucune action n'est donc requise de leur part actuellement. Frédérique Cornellier informe Mme Morin qu'elle compte revenir pour un autre mandat de deux ans. Son renouvellement de mandat aura donc lieu au cours de l'année actuelle. Un suivi auprès de M Duranceau sera fait pour connaître son intérêt à poursuivre.

7. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- **Sentier glacé** : M. Camil St-Hilaire aborde l'idée que le sentier glacé de la forêt récréative devrait être gratuit pour les citoyens. Il considère qu'en raison des moyens financiers de certains Valdoriens, il serait important qu'aucun frais ne soit demandé aux utilisateurs. De plus, il avance qu'en raison de la Covid, l'accès aux activités devient de plus en plus difficile. Il demande le soutien des autres membres du conseil pour faire en sorte d'obtenir cette gratuité d'accès.
Il est proposé par M Régis Côté d'appuyer la proposition de revoir les coûts d'accès au sentier glacé par le conseil de ville, appuyé par M Albert Couture. M St-Hilaire va donc rédiger une lettre officielle regroupant ses idées et arguments et la transmettre à Mme Morin pour le conseil de ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-02-05

- **Signalisation passage Louise-Lemay** : M. Couture demande quand est-ce que la ville pense être en mesure d'installer des signalisations sur le passage de la rue Louise-Lemay étant donné que des motoneiges circulent dans ce passage réservé aux piétons. Mme Morin prend le questionnement en note et assurera un suivi avec M. Couture.
- **Intersection Louise-Lemay/Ladouceur** : Arrêt d'autobus scolaire dangereux sans passage piétonnier. M. Couture propose une demande de révision de la signalisation. Mme Morin indique qu'elle va faire un suivi mais que ce quartier va subir plusieurs changements dans les prochains temps, donc le Comité consultatif en circulation ne veut pas réviser la signalisation pour le moment.
- **Piétons sur chemin de la Baie-Carrière** : Roger Morissette avance que beaucoup de personnes marchent sur le chemin de la Baie-Carrière et qu'il faudrait installer des bancs et poubelles sur le long du chemin. Cela permettrait selon lui de grandement réduire la quantité de déchets sur ce secteur. Mme Morin indique qu'elle

va vérifier à qui appartiennent les terrains le long du Chemin de la Baie-Carrière et assurer un suivi sur ce qui peut être fait ou non.

8. Date de la prochaine assemblée

Le conseil s'est entendu pour ne pas déterminer de date exacte pour la prochaine rencontre tout de suite, mais seulement sur le mois dans lequel elle aura lieu. La prochaine assemblée de quartier aura lieu au mois de mai 2022. Un sondage sera fait auprès des membres et la date sera annoncée sur nos différentes plateformes.

9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Régis Côté de lever la rencontre à 21 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-02-06

FRÉDÉRIC BISSON
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER